Réunion de quartier Bidot

15/06/2018

Ordre du jour

Ordre du jour 1
1) SECURISER LES ROUTES DU QUARTIER BIDOT 6
2) PISTES CYCLABLES 8
3) INTERNET 9
4) Nettoyage des fossés 10

étaient présents Mme Siméon (Maire),

M. Marin (1er adjoint Aménagement du territoire – Urbanisme – VRD (Voirie et Réseaux Divers) - Patrimoine communal

M. Bae (Adjoint Services techniques et Transports)

M. Franchina (Adjoint Tranquillité publique et développement numérique)

et les habitants du quartier.

Karine Thiebot est invitée à présenter le diaporama qu'elle a transmis à la municipalité sur la sécurité routière dans notre quartier. Il faut rappeler qu'à son initiative une adresse facebook, un groupe, a été créée pour répertorier tous les accidents de la circulation sur le quartier :

POUR la sécurité du Quartier Aygolounguo-Bidot

Cela aux fins d'avertir la gendarmerie des accidents en effet celle-ci ne se déplace pas sur tous pour différentes raisons et ils ne sont donc pas tous comptabilisés. Il faut dire que ceux qui sont pris en compte sont plutôt ceux avec blessés mais pas que…
Ce groupe compte 112 membres qui alerte le groupe publie les photos et informe la gendarmerie.
Ainsi 7 points noirs ont été dénombrés et passés en revue par Karine avec les causes et les solutions.
Tout cela étant dans le diaporama joint le CR ne les détaillera que si nécessaire.

- carrefour D50/D68 : vitesse excessive, panneaux signalisation masqués, panneau de pub gênant(sens (Lamasquère Plaisance), soleil éblouissant (sens Frouzins Fonsorbes)etc parmi les solutions proposées il y a les contrôles radars plus fréquents réduction de la chaussée à une seule voie ralentisseur et giratoire .

D'emblée le giratoire est écarté trop cher on nous redonne le coût de celui des Portes du Gers largement plus important 450000 euros.

Concernant les contrôles radar il nous est répliqué que la gendarmerie contactée a déclaré qu'il n'y avait pas de point de contrôle en sécurité dans ce secteur.

De même pour le panneau de pub gênant en arrivant de Lamasquère vers Frouzins mr Marin nous montre des photos prouvant à son avis que le panneau ne gêne pas et doute fort de la réussite de cette demande auprès de la DVI qui a déplacé et replacé le panneau après étude dit il suite à l'implantation de l'arrêt de bus.

Madame Siméon déclare que la seule chose qui fait diminuer la vitesse est un obstacle sur la voie (les ralentisseurs donc).
En mai suite à l'interdiction de circulation des poids lourds sur la D50 par le maire de Plaisance elle a écrit à celui-ci et à monsieur Georges Méric président du conseil départemental et madame Marie Claude Leclerc élue de notre canton au conseil départemental photo à l'appui pour celle-ci .
Ces lettres ont pour but de présenter les nuisances de ce carrefour et de ces axes plus du tout calibrés pour la circulation qui y passe, surtout le D50.
Elle n'est pas satisfaite par cette solution d'interdiction des poids lourds qui va renvoyer les camions sur la 632 et le centre du village qui voit déjà 18000 véhicules par jour. Bien sûr cette voie est à « grande circulation » cad adaptée pour les camions. Idéalement comme précisé à la réunion du PLD il faudrait trouver une voie de contournement qui serait la RD 37 avec un tronçon spécifique ou la route de Lamasquère mais réhabilitée.
Un radar de chantier genre celui mis à Frouzins pourrait il être mis en place ? Monsieur Franchina nous explique qu'il faut monter un dossier assez compliqué (données chiffrées de la commune sur les comptages) mais nous ne sommes pas les seuls à demander cela ; le dossier est en cours la police municipale qui s'en occupe.
De ce fait Karine Thiebot propose de mettre en place des groupes de travail par thèmes donc un sur la sécurité avec les états des faits les objectifs et les dates de réunions prévues.
Pour les ralentisseurs cela ne devrait pas être compliqué c'est la commune qui les financera car ils seront sur les voies à 50km/h cad la commune sur D50. La maire chiffre 1 ralentisseur autour de 5000euros ce qui en fait une dépense possible ; elle demande que les données GPS des emplacements possibles soient envoyées à la mairie à monsieur Marin pour discussion avec DVI qui aura sans doute son mot à dire.

Pourquoi les gendarmes ne déplacent ils pas un radar ? On pourrait buser une partie de fossé limitée pour l'installer. Il faut demander à la préfecture, ainsi 2 radars pédagogiques ont été prêtés et n'ont jamais fonctionné correctement. Le 23 il y a une réunion avec MC Leclerc il en sera question.

Un rond point serait il possible ? Mr Marin veut bien faire faire étude et devis exploratoire pour ce faire une idée mais d'après lui il faudra attendre 15 ans pour le faire a condition d'avoir toujours les financements. Mais cette démarche peut être envisagée et il donne son accord pour en faire la demande.

Vu l'état du D50 l'option du busage des fossés pour l'élargir est rejeté par la DVI au motif qu'un élargissement augmenterait la vitesse (en même temps vu que cette départementale n'est pas aux dimensions normales cela aurait le mérite de l'y mettre).
Une autre solution serait de placer à 70km la partie du D50 actuellement à 90km et située avant le panneau commune Aygolounguo qui met la route à 50km juste après un virage ou bien de mettre en place un ralentisseur avant le panneau 50km.
Devant ces multiples possibilités et propositions monsieur Marin va demander une étude sur le renforcement de la signalisation pour réduire la vitesse
La route vers Seysses a un panneau qui gêne la visibilité vers Fonsorbes ou Frouzins de plus un zébrage pourrait être peint à l'intersection ou bien le « céder le passage » remplacé par un stop.

-2 mots sur pistes cyclable nous dit madame Siméon avant de nous quitter vers 21h passé :
cela se complique car la Rosa Gallica a dépassé les 3 mètres que nous lui avions octroyé avec le terrain acheté à la DGA. Depuis 4 ans elle a poussé et les démarches avec l'armée ne sont toujours pas terminées il manque maintenant un contrôle pyrotechnique obligatoire pour être sûr qu'aucun reste de munition n'encombre le terrain cédé. Ils sont ok pour nous vendre 3 mètres supplémentaires car le choix de la mairie est l'évitement de la rose plutôt que le déplacement qui coûte très cher~~s~~ en démarches, temps et euros (l'exemple est donné du seul avis d'un écologue obligatoire dans cette procédure de déplacement devis estimé à 4800euros) le non respect de la rose étant un risque pénal pour la maire.

-Sortie chêneraie : il y a un manque de visibilité de plus le plateau traversant dont il avait été question en 2016 sur proposition de la maire n 'a pas vu le jour (jugé trop cher). Cela fait presque 2 ans qu'on ne voit plus les gendarmes, depuis que la zone est à 50 km . Pour quoi ? Des ralentisseurs pourraient ils aussi être envisagés sur la D68 (voir plus haut) ? Il est demandé quel pourcentage la commune reçoit sur les amendes routières. Mr Marin ne peut répondre car il ne connait que le montant de ce pourcentage soit entre 10000 et 15000 euros récupérés par an. La police municipale ne veut plus faire les contrôles à 2 à cause de Vigipirate, pour des raisons de sécurité. De plus ils doivent arrêter les véhicules pour matérialiser l infraction et il n'y a pas d'emplacement pour cela sur ces tronçons. Mr Franchina nous assure que la gendarmerie et la police municipale sont mobilisées.
On signale aux élus que le radar pédagogique de la D68 ne prend pas les bonnes voitures il est mal réglé

-Virage centre équestre : on demande que soit déplacé le panneau de « Aygolounguo » au niveau du centre équestre pour sécuriser cette partie du D68 dans le virage qui est dangereux et sans visibilité bien que à 70km.

-Bidot chemin de Birazel : avec l'aménagement du parc Bidot la circulation sur le chemin va se développer il semble nécessaire de ralentir encore la vitesse le chemin pourrait être signalé à 30 km /h et des ralentisseurs installés au niveau du city stade.

-Cheminement Bidot via chemin de birazel : le souci c'est que le maire de Plaisance refuse d'ouvrir ce chemin et même de mettre en place une chicane, un passage au niveau des poteaux en ciment qui barrent cette voie. Mr Marin nous explique qu'une négociation avec la zone de la Menude a été faite par le maire de Plaisance et ce chemin mis en zone nature écologique ce qui fait que ce chemin ne sera pas ouvert.
Cela provoque des remous dans la salle, la piste cyclable est un mode écologique et cela devrait être compatible avec l'état de ce chemin.

Michele Dupouy terrades explique que si le chemin de Birazel ne sera pas ouvert, à quoi sert de continuer à parler de cette piste cyclable qui ne peut donc pas se faire. Mr Marin déclare que cela sera négocié plus tard .

La piste cyclable de Bidot est soumise à 3 conditions indivisibles et nécessaires :
- l'achat validé et réalisé (dans moins de 4 ans…) des 3 mètres supplémentaires auprès de la DGA pour éviter la Rosa Gallica
- l'achat Validé et réalisé des bandes de terre sur la D68 (2 propriétaires) on a appris ce vendredi que la bande terrain sur D68 et chemin Birazel censée être acquise était en fait en indivision et devait être finalisée, l'autre étant en DUP (déclaration, d'utilité publique) depuis un an environ affaire en cours.
- Ouverture du chemin de Birazel aux cyclistes et éventuellement poussettes pour permettre le

passage vers Bidot de cette piste cyclable qui, rappelons le, emprunte, sur 1/4 de son parcours environ, la commune de Plaisance depuis la ferme de la Béguerre.

A notre grand regret monsieur Marin s'en va ; il nous a apporté des informations importantes et promis des actions dont les résultats ou du moins un point sont attendus fin septembre.
On comprend mieux pourquoi madame la maire veut réattribuer le budget de cette piste à d'autres fins ; nous aimerions quant à nous que les habitants d'Aygoloungo aient un cheminement qui leur permette d'aller à Bidot sans la voiture.
Il nous est dit qu'un chemin sécurisé à droite de l'avenue des raisins plus un passage piétons et à nouveau un bout de D68 à négocier couterait dans les 200 000 euros ou plus, long à réaliser et trop cher (pour notre quartier ?).

-arrêt de bus scolaires pas sécurisé il serait nécessaire de mettre des barrières, en bois c'est périssable, bien que celles du chemin du bois soient en place depuis longtemps. Il faut trouver une solution car cela est dangereux surtout quand les enfants doivent traverser.

-Internet réseau mobile : c'est l'arlésienne car là il n'y a aucune avancée. Des fournisseurs contactés aucun n'a fourni de réponse valable nous savons que la fibre n'est pas loin derrière les lacs de Bidot à Plaisance à Seysses à Frouzins et à Fonsorbes elle va arriver mais nous n'avons rien de prévu pour notre quartier. Monsieur Franchina qui a beaucoup œuvré dans ce domaine auprès des différents fournisseurs sans succès depuis 4 ans en soumettant chaque fois des solutions différentes est navré de voir que cela n'avance pas .Haute Garonne numérique ex SDAN contactée précise que Fonsorbes dans la boucle pour 2019 2020 mais notre quartier n'existe pas en tant que tel et monsieur Franchina qui a lu tous les textes nous affirme qu'en réalité tout sera bien relié en … 2030.
Nous décidons d'envoyer à la mairie un récapitulatif des performances de nos lignes internet afin de montrer l'urgence de cette installation en effet vu le vieillissement de la population, l'éloignement du centre ville, les télé-procédures multiples et obligatoires qui voient le jour obligent le citoyen à avoir un débit internet convenable.

Une question est posée combien de demandes sont elles en cours à la mairie avec orange : réponse dossier free sur le clocher de l'église et une demande d'une société mandatée par Bouygues entre mairie et Cantelauze pour laquelle on a appris qu'elle s'était rabattue vers les particuliers pour obtenir un emplacement. D'après le PLU ces demandeurs devraient se rapprocher de la mairie pour obtenir l'autorisation de construire à plus de 8m (Hauteur dépassant cette limite fixée par PLU soumise à autorisation).
Monsieur Franchina déclare que ces démarches sont gérées par la mairie .

Question posée la 5 G ne va-t-elle pas rendre caduc tout cela

Pas de réponse particulière mais Aygoloungo qui n'a pas partout un accès réseau formidable sera t il irrigué par la 5 G ?

-Fossés dommage que monsieur Marin soit parti car c'est lui le spécialiste de la question les élus présents se retranchent derrière ses compétences et leur ignorance de la question

Monsieur Bae cependant nous explique que si il y a un problème d'écoulement des eaux le plus simple c'est de le décrire sur le site de la mairie dans la rubrique « signaler un problème » dans la page accueil du site de la mairie https://www.fonsorbes.fr/
On signale que l'herbe coupée par les municipaux n'est pas ramassée et jetée dans les fossés ce qui n'arrange pas la circulation de l'eau.

l'Aygoloungo doit être nettoyé pour éviter des débordements. MDT lit plusieurs passages de notes envoyées par la mairie qui rappellent que les fossés doivent être entretenus par les riverains.

Un agriculteur présent explique qu'il a nettoyé son fossé qu'il n'a pas d'épareuse (machine qui permet ce nettoyage plus complet car c'est un engin couteux) il propose même d'en acquérir une et d'entretenir les fossés des riverains sous rémunération bien entendu. Aucune décision n'a été prise en ce sens il faudra peut être en reparler.

Il est rappelé que balayer devant sa porte est toujours d'actualité même à la campagne la mairie a d'ailleurs écrit un article dans ce sens sur le site.
https://www.fonsorbes.fr/actualites/entretenir-les-abords-de-son-domicile/

Un groupe de travail fossé est créé il faut adresser des photos de nos fossés à la personne en charge du groupe.

Il est demandé de rappeler les horaires de nuisances sonores et l'interdiction de brûler des herbes toute l'année.
https://www.fonsorbes.fr/securite-prevention/bruits-et-nuisances-sonores/
https://www.fonsorbes.fr/securite-prevention/reglementation-des-feux-de-jardins/

Nous n'avons pas vraiment parlé de l'aménagement du parc Bidot qui, malgré un arrêt dû au mauvais temps et à d'autres causes, continue .Nous espérons une mise en place plus complète vers la mi-juillet.

Le conseil de quartier se termine il est 22h .

Le prochain conseil aura lieu fin septembre.
La date sera présente sur le site facebook Quartier Aygolounguo - Bidot
Vous en serez averti sur le site de la mairie et MDT enverra un mail aux personnes sur le site quartier.bidot@fonsorbes.fr sur lequel vous pouvez poser les questions qui vous intéressent ..

Bon été à Aygoloungo et Bidot et à la rentrée.

1) SECURISER LES ROUTES DU QUARTIER BIDOT

Début 19h05
Fin 20h50

Résumé :

- Voir présentation Powerpoint jointe

Actions	Responsable	Date de rendu
Point noir 1 – Carrefour D50-D68 Panneau publicitaire – proposition d'un nouvel emplacement via point GPS à M. Marin qui contactera la DVI avec ces propositions	Karine	31 juillet 2018
Point noir 1 – Carrefour D50-D68 Lancer étude pour un potentiel rond-point : • Solutions potentielles • Chiffrage • % financement par Département	Mairie (M. Marin + Mme le Maire) + Muretain Agglo	30 Septembre 2018
Point noir 2 - D50 et ses abords Renforcer les panneaux sur la D50 en arrivant de Plaisance (en rajoutant un panneau 50km/h sous le panneau Aygolounguo, et en rajoutant un panneau à 50 ou 70km/h juste avant le virage)	M. Marin	31 Octobre 2018
Point noir 3 - Carrefour D68/D68B vers Seysses Courrier à la DVI : - Modification signalisation sur carrefour D68/D68B (bouger le panneau bleu et blanc car il gène la visibilité) - Damier au sol sur zone centrale pour forcer à réduire la vitesse	M. Marin	31 Octobre 2018
Point noir 4 - Sortie la Chêneraie - Etude des moyens de ralentissement au niveau du panneau 30 - Pas d'engagement pris par la mairie sur l'application d'une solution	M. Marin	30 Septembre 2018

pour l'heure		
Point noir 5 - Virage Centre équestre Moulias - Ajouter panneau « attention centre equestre » - Déplacer panneau Aygolonguo pour inclure le centre équestre dans la zone 50	M. Marin	31 Octobre 2018
Point noir 6 - Embranchement vers St lys - Ajout panneau « attention sortie de camion » - Passer la zone à 70km/h	M. Marin	31 Octobre 2018
Point noir 7 - Sécuriser Parc Bidot - Ajout panneau 30km/h - Ralentisseur au niveau city stade	M. Marin	31 Octobre 2018
Sur toute la zone Aygolounguo Ralentisseurs – proposition d'emplacement via point GPS à M. Marin qui contactera la DVI avec ces propositions	Karine THIEBOT	31 juillet 2018
Sécuriser les piétons et vélos Sécurisation du trajet pour aller aux arrêts car scolaire (par rajout de plots?)	M. Marin	31 Octobre 2018
Pourcentage des amendes routières revenant à la Mairie Nombre des contrôles radar, durée sur la zone d'Aygolongo au cours de l'année écoulée Courrier récapitulatif à M. Marin concernant ses actions	M. Franchina M. Franchina Karine	31 Octobre 2018 31 Octobre 2018 Fait le 16 juin 2018
Courrier récapitulatif à M. Franchina concernant ses actions	Karine	30 juin 2018

2) PISTES CYCLABLES

Intervention rapide de la Maire avant son départ
Début 19h50
Fin 20h

Début 20h50
Fin 21h

Piste cyclable vers Fonsorbes : La plante protégée s'est maintenant étendue

Actions	Responsable	Date de rendu
Piste cyclable vers Fonsorbes : Le dossier continue - Bilan des actions avec la DGA (date de RDV, résumé, ajout de 3m supplémentaires, délai…) - Présentation succincte lors du prochain conseil de quartier	Mme LESTANG	Prochaine réunion de quartier
Piste cyclable vers Plaisance (via Bidot) : Ecrire à la mairie de Plaisance du touch concernant le chemin Birazel (pour enlever les barres béton et permettre le passage des vélos)	????	????
Cheminement vers Bidot - Informer les habitants sur la Bande de terre depuis la chêneraie jusqu'à l'entrée du Parc Bidot.	Karine	31 juillet 2018
Cheminement vers Bidot - Courrier à M et Mme PELLETIER pour leur expliquer les blocages pour les voisins et les enfants du quartier	????	31 août 2018

3) INTERNET

Début 21h
Fin 21h25

Actions	Responsable	Date de rendu
Se renseigner auprès de la mairie de Plaisance sur le tracé exacte de la fibre jusqu'à Aygolounguo Nom du directeur technique régional de la société qui possède la fibre	Julie Cousin	30 septembre 2018
Créer une Pétition auprès de M. Meric (Président Conseil Départemental) en insistant sur l'importance du déployement d'ici 2022 dans sa politique Invitation à M. Meric pour prochaine réunion de quartier		30 septembre 2018
Fournir à Julie les contacts des directeurs techniques régionaux Orange, Bouygues… si la Mairie les a ou contact équivalent.	M. Franchina	30 septembre 2018

4) Nettoyage des fossés

Début 21h25
Fin

Actions	Responsable	Date de rendu
Règles pour les fossés à demander à M. Marin	Karine	31 juillet 2018
Faire un rappel des règles de nettoyage aux habitants du Quartier	M. Marin (lui transmettre, il était absent – Action Karine)	30 septembre 2018
Faire avancer le plan d'écoulement et la responsabilité de chaque fossé	Gérard + Quentin Delmas (fils) pour mettre en place le groupe	
Rappel des responsabilités : heures de tondeuse… à tout le voisinage	M. Marin (lui transmettre, il était absent)	
Message FB pour que chacun lui envoit un plan des fossés avec le sens d'écoulement	Vincent carcy	